LA BONNE HEURE !

RAPPEL MédiaChartres :

En et pour, ce premier Week-end de Printemps !

À vos montres, pendules, véhicules et autres appareils électroménagers.



Le passage à l’heure d’été se fera dimanche 27 mars 2022 à 2 heures du matin.



Il vous faudra ajouter 60 minutes à l’heure actuelle.

En avril, on avance l’heure, en octobre, on la recule.

Ce dimanche 27 mars, à 2 heures, il sera donc en fait trois heures. Ne touchez pas à vos Smartphones, tablettes et PC, en général, ils opèrent eux même le changement d’heure.

En 2019, 84% des Français se disaient favorables à la fin du

changement d’heure. La majorité souhaitait rester à l’heure d’été (59%)

INFO PLUS, MédiaChartres :



Les USA ont voté eux la fin de l’heure d’hiver !

Le Sénat américain a voté le 15 mars pour l’abandon de l’heure d’hiver. Pour entrer en vigueur, ce projet de loi doit maintenant être validé par la Chambre puis promulgué par **Joe Biden**. **L’Amérique du Nord est passée à l’heure d’été depuis le 13 mars, soit deux semaines avant l’Europe.**

Moujib Kada

Retour vers … le passé !

MédiaChartres informe les nostalgiques et les curieux, d’une soirée rétro prometteuse,

Samedi 26 mars 2022 à 19H00, (salle Chavannes) Morancez va accueillir son premier

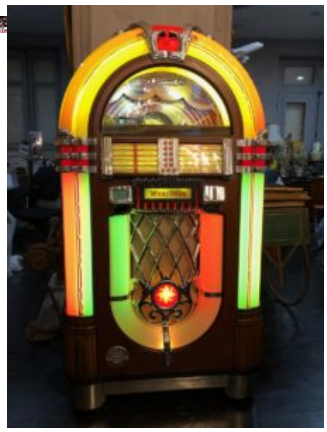


« bal pin-up »pour revivre la fièvre des fifties et sixties !

Pour en savoir plus:

https://actu.fr/centre-val-de-loire/morancez_28269/chartres-va-accueillir-le-premier-bal-pin-up-pour-revivre-la-fievre-des-fifties-et-sixties_49472109.html

Une soirée divertissement, à ne pas manquer.



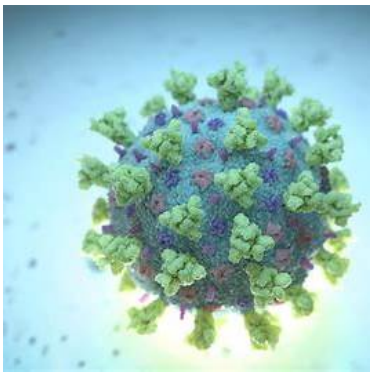
Patrick Maresko



INFO « BA 2 » (covid)

MédiaChartres vous résume la situation:

Pour beaucoup d'entre nous, ce jour du **14 Mars 2022,** va rester dans les mémoires comme **le jour de la délivrance** .



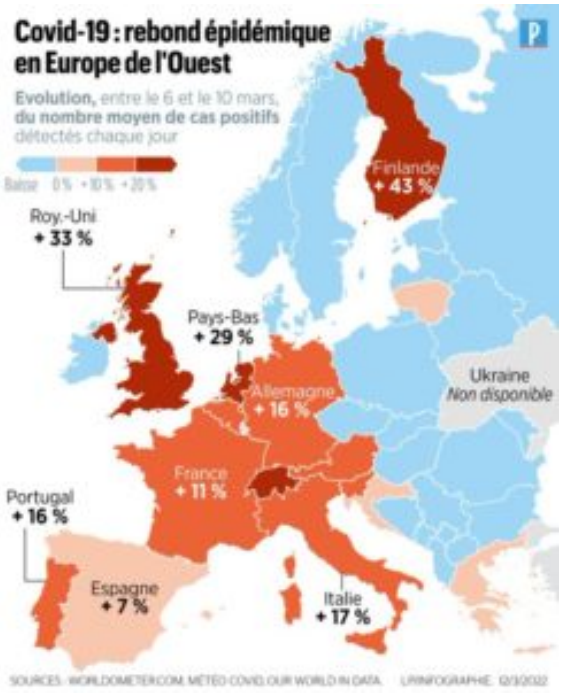
https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15543

Mais **ATTENTION**, rien n'est gravé dans le marbre et la « partie covid » n'est pas terminée.

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Restons tous sur nos gardes, **MédiaChartres** vous invite toutes et tous, à rester vigilants (tes).

https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/media/53703/download?inline



– 93 050 cas positifs ont été recensés en 24 heures, contre 79 794 mardi dernier (+16,6%). #Covid19

• La moyenne sur la semaine écoulée continue de légèrement grimper, atteignant près de 55 000 cas par jour.

Continuons à porter le masque et à respecter scrupuleusement, les mesures de préventions et de protections.

Sandra Michelle

UNE « AUTRE » GUERRE.

La guerre est visible ou invisible (selon).



MédiaChartres évoque ici, celle des pesticides qui sont « **scientifiquement des poisons** » pour notre santé, source de nombreuses maladies, sans oublier les ravages sur la faune et la flore.

Mais que vaut la vie, face aux profits ?



Oui, une grande frange des agriculteurs (**Beauce, grenier de la France**) est en souffrance et même en détresse mais, l'autorisation aux recours de pesticides n'est pas la solution, bien au

contraire.



Sur ce grave sujet d'actualité, **MédiaChartres** vous recommande **un excellent film,** actuellement à l'affiche de « **CinéCentre** » **à Dreux.**

– A voir **ABSOLUMENT**, **Frédéric Tellier** signe « **Goliath**« , un réquisitoire imparable contre le recours aux pesticides –

https://www.lejdd.fr/Culture/Cinema/avec-limpressionnant-goliath-frederic-tellier-part-en-guerre-contre-les-pesticides-4097746

https://www.huffingtonpost.fr/entry/avec-goliath-frederic-tellier-espere-alerter-les-candidats-a-la-presidentielle_fr_62275855e4b004a43c0fddc2



Et pourtant, malgré l'implacable vérité, les « Lobbyistes » du secteur, arrivent toujours ET ENCORE à gagner ?

https://fr.statista.com/themes/8090/les-lobbies-en-france/

https://www.vie-publique.fr/loi/276032-loi-14-decembre-2020-derogation-utilisation-neonicotinoides-betteraves

https://lejournal.cnrs.fr/articles/pourquoi-les-abeilles-disparaissent



Les autorités, prennent enfin conscience du désastre, mais le mal est fait … et pour très longtemps.

Alors, mangé du miel pour avoir la banane, et surtout … allez au cinéma !

Martine Leroy

« POLICE » …

MédiaChartres, à la lecture de **documents Publics et officiels**, s'interroge sur le besoin de multiplier la **Police locale** et de lui trouver un autre « **Patron** » ?

Détails:

https://www.emploipublic.fr/offre-emploi/offre-emploi-policier-iere-municipal-e-h-f-o-441153

NB/ cette offre n'est plus consultable ?

https://www.emploipublic.fr/offre-emploi/offre-emploi-chef-fe-de-service-de-la-police-municipale-h-f-o-445203

Le Maire, renforce sa « **garde prétorienne**« , mais ce n'est pas anodin pour le contribuable !



https://fr.wikipedia.org/wiki/Garde_pr%C3%A9torienne

MédiaChartres vous explique: (source Ministère)

Quel est le salaire d'un Policier Municipal, son évolution de carrière (?)

2.1 Combien gagne un Policier Municipal, rémunération, primes
2.2 Évolution professionnelle d'un Policier Municipal

2.1 Combien gagne un Policier Municipal, rémunération, primes …

En début de carrière, un policier municipal, fonctionnaire de catégorie C, gagne 1.537€ brut par mois (hors primes).

Ensuite, son salaire, appelé « **traitement** », évolue en fonction de son grade et de son échelon :

- au grade de Gardien-Brigadier : de 1.537€ (échelon 1) à 1.958€ (échelon 12) brut par mois,
- au grade de Brigadier-Chef Principal : de 1.640€ (échelon 1) à 2.319€ brut (échelon 10 dit échelon spécial).

En plus de son salaire de base, le policier, comme tous les fonctionnaires, a le droit à un certain nombre de primes et indemnités. Certaines sont automatiques (l'indemnité de résidence, le supplément familial, l'indemnité d'astreinte et de permanence, etc.) si le fonctionnaire répond aux conditions d'attribution.

D'autres dépendent du régime indemnitaire qui a été voté dans sa commune (l'indemnité spéciale mensuelle de fonctions, l'indemnité d'administration et de technicité, etc.) **Chartres ?**

Ces indemnités représentent une part non-négligeable de la rémunération.

Prenons l'exemple de l'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions (**ISMF**). Elle représente 20% du traitement du policier. **Un Gardien-brigadier, rémunéré 1.537€ brut en début de carrière, pourra donc toucher 300€ brut en supplément par mois si l' ISMF fait partie du régime indemnitaire de sa commune, Chartres ?**

Des dépenses supplémentaires, pour la Commune et les habitants.

Et cela ramène **MédiaChartres**, à rappeler aux nouveaux (comme aux autres) qu'ici « **l'exception confirme la règle** »

Et qu'ils, devront aussi savoir que « **certaines rues** » (rue sans loi), sont sous le coup de la « **tolérance 1000** » pour le stationnement, au même titre que pour cet **Avocat Bertrand. M.. et sa Mercedes** en permanence **devant les portes de la Mairie**, ou encore cette petite **FIAT 500** (**mais la …, attention, qui s'y frotte, s'Epik**) !

Et bien d'autres … alors bienvenu au Club et « surtout » bonne chance.

Serge Maloude

Sur Facebook …

Bonne nouvelle …

Retrouvez également maintenant, **MédiaChartres**, sur

Facebook.



https://www.facebook.com/Média-Chartres-105403682093429

A très vite, sur notre page.

Alexandra Simoni